RAPPORT ANNUEL ET ANNEXES 2023 MUTUELLE INTERENTREPRISES DU GAN



Sommaire

A.	Bilan au 31 décembre 2023	3
1.	Actif	3
2.	Passif	4
3.	Tableau des engagements reçus et donnés	5
В.	Compte de résultat au 31 décembre 2023	5
1.	Résultat technique des opérations non-vie	5
2.	Compte non technique	6
C.	Annexes	6
1.	Faits caractéristiques	7
1.1 F	Faits caractéristiques de l'exercice 2023	7
2.	Règles et méthodes comptables	7
2.1	Référentiel comptable et réglementaire	7
2.2	Changements dans les règles et méthodes comptables d'évaluation et de présentation	8
2.3	Règles et méthodes comptables utilisées	8
3.	Informations sur les postes du bilan	11
3.1	Etat récapitulatif des immobilisations	11
3.2	Etat récapitulatif des placements	12
3.3	Détail des placements	13
3.4	Etat des créances et dettes à plus ou moins un an	14
3.5	Etat des mouvements des fonds propres	15
3.6	Provisions techniques	15
3.6.2	1. Provisions pour prestations à payer – Ecart de liquidation	16
3.6.2	2. Provisions pour participations aux excédents et ristournes	16
3.7 (Charges à payer et produits à recevoir	16
3.8	Montants des engagements à l'égard des dirigeants	17
4. In	formations sur le compte de résultat	17
	Produits et charges des placements	
4.1.2	L Détail des produits et charges des placements	17
4.1.2	2 Produits nets des placements transférés au compte technique non-vie	17
4.2 (Compte de résultat technique par catégorie – Opérations non-vie	18
	/entilation des cotisations brutes émises	
	Commissions sur opérations directes comptabilisées au cours de l'exercice	
	Action sociale	
4.6	Autres produits et charges techniques, non techniques et exceptionnels	19
4.7 \	/entilation des charges par nature	20
4.8 F	-iscalité	20
4.8.2	L Dérogations fiscales	20
	2 Ventilation de l'impôt sur les sociétés	
5. Aı	utres informations	21
5.1 E	Effectif	21
	Avantages alloués aux dirigeants, au conseil d'administration et autres	
5.3 F	Prêts alloués aux dirigeants, au conseil d'administration et autres	21



A. Bilan au 31 décembre 2023

1. Actif

En€	Exercice 2023	Exercice 2022
1. Capital souscrit non appelé	0	0
2. Actifs incorporels	0	74 772
3. Placements	12 992 208	12 910 335
3a Terrains et constructions		
3b Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation		
3c Autres placements	12 992 208	12 910 335
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		
4. Placements représentant les provisions techniques afférentes aux opérations en U.C.		
5. Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions		
techniques		
5a Provisions pour primes non acquises (non-vie)		
5b Provisions d'assurance-vie		
5d Provisions pour sinistres à payer (non-vie)		
5f Provisions pour participations aux excédents et ristournes (non vie)		
5g Provisions pour égalisation		
5i Autres provisions techniques (non-vie)		
5j Provisions techniques des opérations en unités de compte		
6. Créances	823 842	642 509
6a Créances nées d'opérations directes et de prises en substitution		
6aa Cotisations restant à émettre		
6ab Autres créances nées d'opérations directes et de prises en	701.042	610 500
substitution	791 842	610 509
6b Créances nées d'opérations de réassurance et de cessions en		
substitution		
6c Autres créances		
6ca Personnel		
6cb État, organismes sociaux, collectivités publiques	32 000	32 000
6cc Débiteurs divers		
6d Capital appelé non versé		
7. Autres actifs	338 461	387 279
7a Actifs corporels d'exploitations		
7b Comptes courants et caisse	338 461	387 279
7c Actions ou certificats propres		
8. Comptes de régularisation - Actif	0	0
8a Intérêts et loyers acquis non échus		
8b Frais d'acquisition reportés (Vie et Non-Vie)		
8c Autres comptes de régularisation	0	0
TOTAL DE L'ACTIF	14 154 511	14 014 895



2. Passif

En€	Exercice 2023	Exercice 2022
1. Fonds mutualistes et réserves	10 078 955	10 245 538
1.1 Fonds propres	10 078 955	10 245 538
1a Fonds de dotation sans droit de reprise	228 600	228 600
1b Écarts de réévaluation		
1c Réserves	9 992 686	10 092 725
1d Report à nouveau	24 252	24 252
1e Résultat de l'exercice	-166 583	-100 039
1.2 Autres fonds mutualistes	0	0
1f Fonds de dotation avec droit de reprise		
1g Subventions nettes		
2. Passifs subordonnés		
3. Provisions techniques brutes	3 068 063	2 943 756
3a Provisions pour cotisations non acquises (non-vie)		
3b Provisions d'assurance vie		
3d Provisions pour sinistres à payer (non-vie)	289 875	241 643
3f Provisions pour participation aux excédents et ristournes (non-vie)	2 778 188	2 702 113
3g2 Provisions pour égalisation (non-vie)		
3i Autres provisions techniques (non-vie)		
4. Provisions techniques des contrats en unités de compte		
5. Provisions (autres que techniques)		
6. Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		
7. Autres dettes	1 007 492	825 601
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directes et de prises en substitution	581 982	294 650
7b Dettes nées d'opérations de réassurance et de cessions en substitution		
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)		
7d Dettes envers des établissements de crédits		
7e. Autres dettes	425 510	530 951
7ea Titres de créances négociables émis par l'entreprise		
7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus		
7ec Personnel		
7ed État, organismes sociaux, collectivités publiques	186 667	189 583
7ee Créanciers ou créditeurs divers	238 843	341 368
8. Comptes de régularisation - Passif		
TOTAL DU PASSIF	14 154 511	14 014 895



3. Tableau des engagements reçus et donnés

En €	Exercice 2023	Exercice 2022
1. Engagements reçus	0	0
2. Engagements donnés	0	0
2a Avals, cautions et garanties de crédit donnés		
2b Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
2c Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		
2d Droits de tirage donnés à un fonds de garantie		
2e Autres engagements donnés		
3. Engagements réciproques	0	0
3a Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires		
3b Valeurs reçues d'organismes ayant donné des opérations en substitution		
3c Autres engagements réciproques		
4. Autres valeurs détenues pour compte de tiers	0	0

B. Compte de résultat au 31 décembre 2023

1. Résultat technique des opérations non-vie

I- Compte technique de l'assurance non-vie	Opérations brutes totales	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2023	Opérations nettes 2022
1. Primes acquises	3 484 265		3 484 265	3 472 994
1a. Primes	3 484 265		3 484 265	3 472 994
1b. Variation des provisions pour primes non acquises				
2. Produits des placements alloués du compte non technique	51 081		51 081	3 428
3. Autres produits techniques	76 076		76 076	65 816
4. Charges des sinistres	-3 471 116		-3 471 116	-3 167 175
4a. Prestations et frais payés	-3 422 884		-3 422 884	-3 228 950
4b. Charges des provisions pour sinistres à payer	-48 232		-48 232	61 775
5. Charges des autres provisions techniques				
6. Participation aux résultats	-76 076		-76 076	-65 816
7. Frais d'acquisition et d'administration	-238 310		-238 310	-261 763
7a. Frais d'acquisition				
7b. Frais d'administration	-238 310		-238 310	-261 763
7c. Commissions reçues des réassureurs et des garants en substitution				
8. Autres charges techniques	-161 346		-161 346	-159 676
9. Variation de la provision pour égalisation				
I- Résultat technique de l'assurance non-vie	-335 426		-335 426	-112 192



2. Compte non technique

II- Compte non-technique	Exercice 2023	Exercice 2022
1. Résultat technique de l'assurance non-vie	-335 426	-112 192
2. Résultat technique de l'assurance vie		
3. Produits des placements	516 808	15 360
3a. Revenus des placements	124 267	15 360
3b. Autres produits des placements		
3c. Profits provenant de la réalisation des placements	392 541	0
4. Produits des placements alloués du compte technique vie		
5. Charges des placements	-297 918	0
5a. Frais de gestion interne et externe des placements et des frais financiers	0	0
5b. Autres charges des placements		
5c. Pertes provenant de la réalisation des placements	-297 918	0
6. Produits des placements transférés au compte technique non-vie	-51 081	-3 428
7. Autres produits non techniques	662	
8. Autres charges non techniques	0	0
8a. Charges à caractère social		
8b. Autres charges non techniques		
9. Résultat exceptionnel	372	221
9a. Produits exceptionnels	372	221
9b. Charges exceptionnelles	0	0
10. Participation des salariés		
11. Impôt sur le résultat	0	0
12. RESULTAT DE L'EXERCICE	-166 583	-100 039

c. Annexes

Annexe du bilan clos au 31/12/2023 dont le total est de 14 154 511€ avant répartition du résultat. Le compte de résultat de l'exercice après IS dégage un résultat déficitaire de − 166 583 €. L'exercice a une durée de 12 mois et recouvre la période du 01.01.2023 au 31.12.2023. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.



1. Faits caractéristiques

1.1 Faits caractéristiques de l'exercice 2023

L'année 2023 a été marquée par une tendance désinflationniste ayant conduit les banques centrales à une pause dans la remontée des taux monétaires qui a permis une légère détente sur les taux obligataires mettant ainsi fin pour la MIG aux moins-values sur les avoirs obligataires.

Le marché actions s'est montré lui très positif en fin d'exercice permettant à la MIG de constater une plus-value significative sur la poche actions du portefeuille d'actifs.

La consommation médicale en France a continué à être soutenue se traduisant pour la MIG par une dérive de ses remboursements de 8,5% (+6% pour le contrat obligatoire et +13% sur le contrat facultatif), entrainant un résultat négatif pour l'exercice 2023 de -166 583€ après un résultat 2022 déjà négatif (-100 039€).

2. Règles et méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable et réglementaire

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le conseil d'administration et est établie conformément aux principes comptables généralement admis en France et aux dispositions des règlements du Comité de la Réglementation Comptable.

La Mutuelle Interentreprises du GAN est une mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité. Elle pratique des opérations de couverture des risques Santé, dans le cadre de contrats collectifs à caractère obligatoire ou facultatif, conformément à l'agrément accordé le 19 août 2003 sur les risques non-vie pour les branches 1 (Accidents, y compris les accidents du travail et les maladies professionnelles) et 2 (Maladie).

Les principes et modes d'évaluation retenus pour l'établissement des comptes correspondent à ceux définis par le Code de la mutualité et le règlement ANC n°2015-11 du 26 novembre 2015 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance et, à défaut de dispositions spécifiques prévues au règlement ANC n°2015-11, par le plan comptable général (règlement ANC 2014-03). L'annexe expose toutes les informations d'importance significative permettant d'avoir une juste appréciation du patrimoine et de la situation financière de la Mutuelle, des risques qu'elle assume et de ses résultats.

A chaque fois que cela est utile à la compréhension, et notamment lorsque l'annexe donne le détail d'un poste de bilan ou du compte de résultat, les chiffres correspondants relatifs à l'exercice précédent sont indiqués de manière à être directement comparés à l'exercice antérieur.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux règles suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.



2.2 Changements dans les règles et méthodes comptables d'évaluation et de présentation

Aucun changement de méthode d'évaluation et de présentation n'a été induit par le nouveau référentiel comptable au cours de l'exercice.

2.3 Règles et méthodes comptables utilisées

Bilan Actif

✓ Immobilisations incorporelles en cours et immobilisations incorporelles :

L'amortissement de l'investissement ayant permis le déploiement du réseau SEVEANE au profit des affiliés de la MIG, étant autorisé sur 3 exercices, il est comptabilisé pour la dernière fois dans les comptes 2023 à hauteur de 75k€. Les immobilisations sont complètement amorties au 31 décembre 2023.

✓ Autres placements :

Ils sont évalués et enregistrés comptablement sur la base de leur prix d'achat ou de revient conformément aux dispositions des articles R343-9 et R343-10 du code des assurances.

Les titres à revenus fixes sont comptabilisés à leur coût d'achat coupons courus exclus.

Les titres à revenus variables sont comptabilisés à leur coût historique.

L'évaluation des titres figurant dans l'état récapitulatif des placements est déterminée conformément à l'article R.931-10-42 sur la base de la valeur de réalisation déterminée comme suit :

Pour les titres cotés : le dernier cours coté au jour de l'inventaire :

- Pour les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de Fonds Communs de Placement : le dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire,
- Pour les titres non cotés : leur valeur vénale, correspondant au prix qui serait obtenu dans des conditions normales du marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise.

✓ Principales méthodes utilisées pour l'évaluation des placements :

Provisions pour dépréciation durable sur les valeurs de placement non amortissables

Pour les valeurs de placement non amortissables, une provision pour dépréciation est constituée, ligne à ligne, lorsqu'il y a lieu de considérer que la dépréciation présente un caractère durable. Le caractère durable est présumé dans trois cas :

- Existence d'une provision pour dépréciation à l'arrêté précédent ;
- Existence d'indices objectifs permettant de prévoir que la mutuelle ne pourra recouvrer tout ou partie de la valeur comptable du placement ;
- Situation constante de moins-value latente significative au regard de sa valeur comptable sur la période de 6 mois consécutifs précédant l'arrêté.



Selon le règlement ANC - article 123-12, « le niveau de moins-value latente significative peut être défini pour les actions françaises, en fonction de la volatilité constatée, soit 20 % de la valeur comptable lorsque les marchés sont peu volatils, ce critère étant porté à 30 % lorsque les marchés sont volatils ».

Compte tenu du comportement des marchés, c'est le critère de 20% qui a été retenu au 31 décembre 2023 pour apprécier le risque de dépréciation durable.

Sur la base de ces critères, aucune provision pour dépréciation durable n'a été constituée à la clôture.

- Provisions pour risque d'exigibilité :

Selon l'article R343-5 du Code des assurances, une provision pour risque d'exigibilité (PRE) est constituée lorsque les placements mentionnés à l'article R343-10 (titres dits non amortissables) se trouvent, après constitution des dépréciations à caractère durable, en situation de moins-value latente nette globale. Ces placements sont les suivants :

- Actions
- Parts d'OPCVM
- Autres valeurs non amortissables (ex : obligations perpétuelles)
- Immeubles et les parts ou actions des sociétés immobilières ou foncières

Les références retenues pour le calcul sont les suivantes :

- Pour les valeurs mobilières cotées et les titres cotés mentionnés au a) de l'article R343-10 : le cours moyen calculé sur les trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire, ou à défaut le dernier cours coté avant cette date ;
- Pour les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de fonds communs de placement mentionnés à l'article R343-10 : la moyenne des prix de rachat publiés au cours des trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier prix de rachat publié avant cette date ;
- Pour les actifs autres concernés, leur valeur est déterminée selon les règles prévues par l'article R343-10.

Au 31 décembre 2023, le portefeuille présente une plus-value latente de 625k€ : il n'y a pas lieu de doter la PRE.

✓ Créances nées d'opérations directes :

Elles concernent les créances sur opérations d'assurance (cotisations échues à recevoir, fonds de roulement du délégataire, clients douteux).

Les cotisations à recevoir représentent :

- pour le contrat collectif à adhésion obligatoire pour les actifs : des cotisations appelées sur les salaires et non encore reversées par les entreprises ;
- pour le contrat collectif à adhésion facultative : depuis la mise en place du prélèvement mensuel, les cotisations à recevoir sont négligeables et se résument à l'encaissement par chèques concernant quelques retraités et la contribution des employeurs.



Bilan Passif

✓ Fonds propres:

Le résultat de l'exercice en attente d'affectation figure « qu'il soit excédentaire ou déficitaire », au passif du bilan, au poste « Fonds propres ». Il correspond au montant inscrit à la dernière ligne du compte non technique.

✓ Provisions techniques :

La provision pour prestations à payer est calculée sur la base des prestations versées à fin décembre 2023 et au titre des exercices antérieurs et des cadencements des règlements observés sur les exercices précédents.

La provision pour participations aux excédents a été constituée dans le cadre de l'accord collectif du 31 décembre 2009 relatif au régime de frais de santé au profit des anciens salariés bénéficiant du maintien de la couverture frais de santé de la Mutuelle Interentreprises du GAN entré en application au 1^{er} janvier 2010. Elle a fait l'objet à fin 2009 d'une dotation initiale de 800 000 €.

Dans le cadre du mécanisme de fonds de solidarité mis en place sur le périmètre des entités Gan de l'UES :

- La provision pour participation aux excédents est dotée :
- à hauteur des contributions au fonds de solidarité reçues des actifs, des entreprises et des maintiens de droit qui bénéficient d'une contribution gelée de leur ancien employeur (les maintiens de droit qui ont adhéré au régime facultatif de la Mutuelle avant le 1^{er} janvier 2009).
- et après déduction des allègements de cotisation accordés aux bénéficiaires du fonds de solidarité (les retraités qui adhèrent au régime facultatif de la Mutuelle à compter du 1^{er} janvier 2009).
- Le détail des mouvements de l'exercice est présenté dans la note 3.6.2 de l'annexe aux comptes annuels.

✓ Dettes :

Elles comprennent pour l'essentiel :

- les dettes nées d'opérations d'assurance : remboursement au délégataire des prestations de novembre et décembre 2023, montant des frais de gestion du délégataire de novembre et décembre 2023, montant des frais de fonctionnement refacturés par Groupama Gan Vie.
- les dettes sociales et fiscales (Taxe de Solidarité Additionnelle)
- les honoraires restant à payer.

Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté en liste. Conformément au règlement du ANC, il comprend un compte de résultat technique des opérations non-vie et un compte non technique.

Dans le compte de résultat technique non-vie sont enregistrées les opérations concernant les risques frais de santé.

Le compte non technique reprend le solde des résultats techniques, les produits nets des placements affectés aux fonds propres et enregistre les produits et charges non techniques, les produits et charges exceptionnels et l'impôt sur les sociétés. La dernière ligne fait apparaître le résultat net de la Mutuelle.

Dans le cadre du dispositif « tiers payant de la carte SESAM vitale » et des flux électroniques mis en place, le règlement et la comptabilisation des droits relatifs à certaines prestations en nature liées à la maladie interviennent, conformément aux textes légaux et réglementaires, en particulier les articles L.161-33 et



R.161-43 du code de la sécurité sociale, sur une base déclarative, sans reconnaissance expresse par l'assuré ou l'adhérent de la réalité de la prestation reçue.

La taxe forfait patientèle est une taxe de 0,8% sur les cotisations soumises à la TSA, soit une charge portant sur tous les adhérents. La taxe de la participation de 0.8% du CA est comptabilisée dans les charges de prestations pour un montant de 28 478€.

Les frais de gestion du délégataire Cegedim pris en charge par la Mutuelle s'élèvent à 86 728€ en 2023 contre 78 547€ en 2022.

Les frais de fonctionnement refacturés par Groupama Gan Vie pour l'année 2023 s'élèvent à 151 970€ contre 171 567€ en 2022 et la refacturation Mutuaide s'élève à 86 340€ contre 90 196€ en 2022.

✓ Allocation des produits des placements

Les produits nets des placements sont ventilés entre le compte de résultat technique non-vie et le compte non technique au prorata des provisions techniques et des fonds propres.

✓ Produits et charges non techniques

Le montant des produits non techniques s'élève à 662€. Cela fait suite à une décision de justice obligeant l'assurée à nous rembourser progressivement le montant de la fraude.

✓ Options prévues dans les textes législatifs ou réglementaires qui ont été exercées

Aucune option n'a été exercée.

✓ Dérogations aux principes généraux et incidences

Néant.

3. Informations sur les postes du bilan

3.1 Etat récapitulatif des immobilisations

En€	Valeur brute 01/01/2023	achats	cessions	amortissements	Valeur nette 31/12/2023
Immobilisations incorporelles	74 772			74 772	0
Immobilisations incorporelles en cours	0				0
Immobilisations corporelles	0				0
Immobilisations financières	12 910 335	6 664 899	6 583 026		12 992 208
TOTAL	12 985 107	6 664 899	6 583 026	74 772	12 992 208



3.2 Etat récapitulatif des placements

En	€	Valeur brute inscrite au bilan	Valeur nette	Valeur de réalisation
I.	Placements (détail des postes 2 et 3 de l'actif)			
1	Placements immobiliers et placements immobiliers en cours :			
2	Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM :			
3	Parts d'OPCVM (autres que celles visées au 4) :	1 193 879	1 193 879	1 649 279
4	Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe :	11 798 329	11 798 329	11 967 838
5	Obligations et autres titres à revenu fixe :			
6	Prêts hypothécaires :			
	Autres prêts et effets assimilés :			
	Dépôts auprès des entreprises cédantes :			
9	Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces et autres placements :			
	sous total	12 992 208	12 992 208	13 617 117
	- dans l'OCDE	12 992 208	12 992 208	13 617 117
	- hors de l'OCDE			
10	Actifs représentatifs des opérations en unités de compte :			
-	placements immobiliers ;			
-	titres à revenu variable, autres que des parts d'OPCVM ;			
-	OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe ;			
-	autres OPCVM;			
-	obligations et autres titres à revenu fixe			
	Autres instruments financiers à terme :			
	a) stratégie d'investissement ou de désinvestissement			
	b) stratégie de rendement			
	c) autres opérations			
12	Total des lignes 1 à 11	12 992 208	12 992 208	13 617 117
don	-			
i.	placements évalués selon l'article R343-9 du code des assurances et instruments financiers à			
ii.	placements évalués selon l'article R343-10 du code des assurances et instruments financiers à terme rattachés	12 992 208	12 992 208	13 617 117
	placements évalués selon l'article R343-13 du code des assurances et instruments financiers à	12 332 200	12 332 200	13 017 117
iii.	terme rattachés placements évalués selon l'article R343-11 du code des assurances et instruments financiers à			
iv.	terme rattachés			
٧.	autres instruments financiers à terme			
don	t			
i.	valeurs affectables à la représentation des provisions techniques, autres que celles ci-dessous	12 992 208	12 992 208	13 617 117
ii.	valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance			
iii.	ou couvrant les fonds de placement gérés valeurs déposées chez les cédantes			
	(dont valeurs déposées chez les cédantes dont la mutuelle ou l'union s'est portée caution solidaire)			
iv.	valeurs affectées aux provisions techniques des opérations d'assurance légalement cantonnées dans une comptabilité auxiliaire d'affectation en France			
٧.	autres affectations ou sans affectation			
II	Actifs affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques) (*)	338 461	338 461	338 461
	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			



3.3 Détail des placements

	Valeur brute inscrite au bilan	Valeur nette 31/12/2023	Valeur de réalisation	1 10.0	Plus et moins values latentes	
Actions et parts d'autres OPCVM						
EUR.CAP.DUR.I4DEC - FR0010013987	444 560	444 560	852 024	407 464	91,7%	
GROUP. CONVERT. G FCP 3 DEC - FR0010890400 *	0	0	0	0		
GF TR AC EUR GDD D - LU0987164919	106 211	106 211	138 800	32 589	30,7%	
GROUP. ENTREPRISES - FR0010213355	643 108	643 108	658 455	15 347	2,4%	
Sous-tote	ıl 193 879	1 193 879	1 649 279	455 400	38,1%	
Actions et parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe						
GROUP. CR.EURO CT I SI. 4DEC - FR0000171837 *	0	0	0	0		
GROUPAMA ULT SH TER BD G - FR0012599637	4 979 762	4 979 762	5 070 605	90 843	1,8%	
GR CREDIT EURO ISR - FR0010990085	1 545 976	1 545 976	1 555 834	9 857	0,6%	
GROUP. CREDIT EURO GC - FR0010990077 *	0	0	0	0		
GROUP. CT EURO CT G SI 3DEC - FR0010890467	5 272 590	5 272 590	5 341 400	68 810	1,3%	
Sous-tote	ıl 11 798 329	11 798 329	11 967 838	169 510	1,4%	
TOTA	L 12 992 208	12 992 208	13 617 117	624 909	4,8%	

^{*} OPCVM vendues au cours de l'exercice 2023

Pour information - Disponibilités

Comptes bancaires de dépôts à vue 338 46
--



3.4 Etat des créances et dettes à plus ou moins un an

En€	A - 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
CREANCES ET AUTRES ACTIFS				
Créances nées d'opérations directes (Actif ligne 6ab)	419 342	372 500	0	791 842
Cotisations à recevoir - Contrat obligatoire	235 642			235 642
Cotisations à recevoir - Contrat facultatif	183 700			183 700
BCAC Créances à recevoir		0		0
BCAC - Fonds de roulement permanent		372 500		372 500
Charges constatées d'avance	0			0
Etat, org. sociaux, coll publiques (Actif ligne 6 cb)	0	32 000		32 000
Impôts sur les sociétés		32 000		32 000
Autres impôts				0
Débiteurs divers (Actif ligne 6cc)	o			0
coupons à recevoir				0
frais d'impayé				0
TOTAL	419 342	404 500		823 842
DETTES				
Dettes nées d'opérations directes (Passif ligne 7a)	581 982	0	0	581 982
BCAC - refacturation prestations	581 982			581 982
Etat, org. sociaux, coll publiques Passif ligne 7 ed)	186 667	o	0	186 667
Taxe de Solidarité Additionnelle	172 729			172 729
Taxe COVID				0
CSG encaissée pour le compte des employeurs	11 707			11 707
CRDS encaissée pour le compte des employeurs	276			276
1% maladie encaissée pour le compte des employeurs	1 707			1 707
CASA encaissée pour le compte des employeurs	96			96
CVAE +Taxe sur la CVAE + taxe sur les boni	152			152
Impôts sur les sociétés				
Autres dettes (Passif ligne 7ee)	207 955	o	30 888	238 843
Frais iGestion	14 691			14 691
Refacturation frais de fonctionnement GAN	151 970			151 970
Facture Mutuaide	3 354			3 354
Facture DIVI (site internet)				0
Provision Docapost				0
Provision honoraires Avocats				0
Provision honoraires Commissaire aux comptes	37 140			37 140
Provision d' IS	0			
Provision Normasys				0
Facture Sévéane			30 888	30 888
Provision ACPR	801			801
TOTAL	976 604	0	30 888	1 007 492



3.5 Etat des mouvements des fonds propres

En€		Fonds propres	Affectation	Autres	Résultat	Fonds propres
		au	du résultat	Mvts	de	au
		31/12/2022	AG du 30/06/2023		l'exercice	31/12/2023
102	Fonds d'établissement constitué	228 600				228 600
	Sous-total	228 600				228 600
105	Ecarts de réévaluation					
106	Réserves					
1062	Réserves indisponibles					
1063	Réserves statutaires ou contractuelles					
	1063000 Réserve statutaire	2 360 771				2 360 771
	1063010 Réserve d'Entraide et de					
	Solidarité du contrat facultatif	1 523 550				1 523 550
1064	Réserves réglementées	891 515				891 515
1065	Réserves du fonds de gestion					
1068	Autres réserves					
	1068010 Réserve libre contrat					
	obligatoire	3 904 611				3 904 611
	1068020 Réserve libre contrat facultatif	1 412 276	-100 039			1 312 237
	1063000 Réserve libre					0
	Sous-total	10 092 725	-100 039	0	0	9 992 684
11	Report à nouveau	24 252				24 252
12	Résultat de l'exercice.	-100 039	100 039		-166 583	-166 583
	Sous-total	-75 787	100 039	0	-166 583	-142 331
	Total	10 245 538	0	0	-166 583	10 078 955

3.6 Provisions techniques

En€	2023	2022
Provisions pour prestations à payer au 31/12/N	289 875	241 643
Provisions pour participation aux excédents et ristournes	2 778 189	2 702 113
Provisions pour risque d'exigibilité		
Total	3 068 064	2 943 756



3.6.1. Provisions pour prestations à payer – Ecart de liquidation

En€		Exercice 2023		
	BRUT	Cessions et Rétrocessions	NET	NET
1. Provisions pour prestations à payer au 01/01	241 643		241 643	257 000
2. Règlements sur exercices antérieurs au cours de l'exercice	244 255		244 255	250 406
3. Provisions pour prestations à payer au 31/12 sur exercices antérieurs	5 872		5 872	8 612
4. Ecart de liquidation (1) - (2) - (3)	-8 483	0	-8 483	-2 019

3.6.2. Provisions pour participations aux excédents et ristournes

En€	2023	2022
Provisions pour participation aux excédents et ristournes (ouverture)	2 702 113	2 636 298
Dotation reçue des Entreprises		
Cotisations FS - Entreprises	109 319	99 052
Cotisations FS - Actifs	109 319	99 052
Cotisations FS - Maintiens de droit	32 021	34 747
Allègement FS - Retraités	-174 583	-167 034
Provisions pour participation aux excédents et ristournes (clôture)	2 778 189	2 702 113

3.7 Charges à payer et produits à recevoir

En€	2023	2022
Créances (moins d'un an)		
Cotisations à recevoir - Contrat obligatoire	235 642	141 807
Cotisations à recevoir - Contrat facultatif	183 700	95 352
BCAC Créances à recevoir	0	24 949
Charges constatées d'avance	0	850
Impôts sur les sociétés	32 000	32 000
Total produits à recevoir rattachés à des créances	451 342	294 958

En€	2023	2022
Dettes (ligne 7 ee)		
Frais iGestion	14 691	6 465
Refacturation frais de fonctionnement GAN	151 970	178 416
Facture Mutuaide	3 354	90 000
Facture DIVI (site internet)	0	0
Provision Docapost	0	0
Provision honoraires Avocats	0	0
Provision honoraires Commissaire aux comptes	37 140	34 800
Provision Normasys	0	0
Facture Sévéane	30 888	30 888
Provision ACPR	801	799
Total charges à payer rattachées à des dettes	238 843	341 368



3.8 Montants des engagements à l'égard des dirigeants Néant.

4. Informations sur le compte de résultat

4.1 Produits et charges des placements

4.1.1 Détail des produits et charges des placements

En€	Revenus fi et frais fi concernant les plcts dans entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	Total 2023	Total 2022
Revenus des participations				
Revenus des placements immobiliers				
Revenus des autres placements		124 267	124 267	15 360
CPs Groupama CT euro CT FR0010890467		42 777	42 777	12 768
CPS + DIVIDENDES CONV FCP 3DEC FR0010890400		1 726	1 726	513
CPS GF Trac euro GDD D LU0987164919		2 874	2 874	2 079
dividende GROUPAMA B G FCP3D		76 889	76 889	
Autres revenus financiers (commission, honoraires)				
Total revenus des placements		124 267	124 267	15 360
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts et agios)				
Autres produits de placements (plus-values de cession)		392 541	392 541	
GR CREDIT EURO ISR - FR0010990085		79 617	79 617	
EUR.CAP.DUR.I4DEC - FR0010013987		198 472	198 472	
CPS + DIVIDENDES CONV FCP 3DEC FR0010890400		1 759	1 759	
GROUP. CREDIT EURO GC - FR0010990077		112 694	112 694	
Autres charges de placements (moins-values de cession)		297 918	297 918	
Groupama entreprises IC FCP4DEC FR0010213355		871	871	
CPs Groupama CT euro CT FR0010890467		297 048	297 048	
Total autres produits des placements		94 623	94 623	
Total revenus et autres produits des placements		218 889	218 889	15 360

4.1.2 Produits nets des placements transférés au compte technique non-vie

provisions techniques	3 068 064
fonds propres + provisions techniques	13 147 018
%	23,34%
produits financiers nets	218 889
transférer au compte technique non vie	51 081



part à

4.2 Compte de résultat technique par catégorie – Opérations non-vie

En€	Catégorie 21 (Dommages corporels - Opérations collectives)	Total Non-Vie
Cotisations acquises	3 484 265	3 484 265
Cotisations	3 484 265	3 484 265
Variation des cotisations non acquises	0	0
Charges des prestations	-3 471 116	-3 471 116
Prestations et frais payés	-3 422 884	-3 422 884
Charges des provisions pour prestations à payer	-48 232	-48 232
Charges des autres provisions techniques		0
A - SOLDE DE SOUSCRIPTION	13 149	13 149
Frais d'acquisition		0
Autres charges de gestion nettes (cf tableau 4.6)	-399 656	-399 656
B - CHARGES D' ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	-399 656	-399 656
Produits des placements	51 081	51 081
Participation aux résultats		0
C - SOLDE FINANCIER	51 081	51 081
RESULTAT TECHNIQUE DES OPERATIONS NON VIE (A+B+C)	-335 426	335 426
Hors compte :		
Provisions pour cotisations non acquises (clôture)	0	0
Provisions pour cotisations non acquises (ouverture)	0	0
Provisions pour prestations à payer (clôture) dont contribution	289 875	289 875
Provisions pour prestations à payer (ouverture)	241 643	241 643
Autres provisions techniques (clôture)	2 778 189	2 778 189
Provisions pour participation aux excédents et ristournes (Non-Vie)	2 778 189	2 778 189
Provisions pour risque d'exigibilité	0	0
Autres provisions techniques (ouverture)	2 702 113	2 702 113
Provisions pour participation aux excédents et ristournes (Non-Vie)	2 702 113	2 702 113
Provisions pour risque d'exigibilité	0	0

	Total	3 422 884
Frais de gestion iGestion		86 728
Participation au financement des médecins		28 478
Prestations remboursées		3 307 678
Détail prestations (résultat technique ligne 4a)		

4.3 Ventilation des cotisations brutes émises

Cotisations d'opérations directes émises en France : 3 484 K€

Cotisations d'opérations émises dans la Communauté Européenne (hors France) : Néant

Cotisations d'opérations directes émises hors Communauté Européenne : Néant



4.4 Commissions sur opérations directes comptabilisées au cours de l'exercice Néant

4.5 Action sociale

Néant

4.6 Autres produits et charges techniques, non techniques et exceptionnels

en€	2023	2022
Autres produits techniques (résultat technique ligne 3)	76 076	65 816
Subvention Non vie		
Contribution au fonds de solidarité	76 076	65 816
Frais d'administration (résultat technique ligne 7)	238 310	261 763
refacturation frais de fonctionnement Gan Assurances	0	0
refacturation frais de fonctionnement GroupamaGan Vie	151 970	171 567
refacturation frais de fonctionnement intérimaire	0	0
refacturation frais de fonctionnement Mutuaide	86 340	90 196
Perte sur créances irrecouvrables		
Autres charges techniques (résultat technique ligne 8)	161 346	159 676
Autres charges externes	52 929	51 422
Impôts et taxes et versements assimilés	587	980
Autres charges de gestion courante	33 058	34 528
Autres charges techniques	24 949	
Amortissement des immobilisations immatérielles	74 772	74 772
Variation dotation pour dépréciation de créances	-24 949	-2 026



4.7 Ventilation des charges par nature

En€	2023	2022
Autres charges externes	52 929	51 422
Autres fournitures (logiciel comptable)	9 600	13 544
Assurance RC des administrateurs	1 325	1 250
Assurance Accident du Travail des administrateurs	76	0
Honoraires Commissaire aux comptes	38 428	35 027
Honoraires Huissier		
Honoraires Avocat	4 470	
Honoraires Consultants	0	0
Services bancaires	-970	1 601
Impôts et taxes et versements assimilés	587	980
CFE	435	415
taxes et contribution trésor public		
taxe sur les boni		
CVAE + taxe sur la CVAE	152	565
Autres charges de gestion courante	33 058	34 528
Frais de Conseil d'Administration et d'Assemblé Générale	32 257	33 729
Cotisation ACPR	801	799
enregistrement LEI (insee)+ Teledec		
Autres charges techniques	24 949	
refacturation frais de fonctionnement Gan Assurances	0	0
refacturation frais de fonctionnement Groupama Gan Vie	151 970	171 567
refacturation frais de fonctionnement intérimaire	0	0
refacturation frais de fonctionnement Mutuaide	86 340	90 196
frais de gestion IGestion (imputé aux prestations lignes 4a)	86 728	78 547
provision pour depréciation des créances	-24 949	-2 026
Total charges par nature	411 612	425 214

4.8 Fiscalité

4.8.1 Dérogations fiscales

Néant

4.8.2 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

L'exercice 2023 dégage un résultat net de -166 583€ contre -100 039€ en 2022.

Après report du déficit fiscal 2022, la mutuelle ne paye pas d'IS au titre de l'exercice 2023.



5. Autres informations

5.1 Effectif

Néant

- 5.2 Avantages alloués aux dirigeants, au conseil d'administration et autres Néant
- 5.3 Prêts alloués aux dirigeants, au conseil d'administration et autres Néant

